

POST Technologies
Département Développement et Vente en Gros de
Produits
2, rue Emile Bian
L-2999 Luxembourg

Luxembourg, le 30 octobre 2019

Objet : Consultation publique « RUO » et « ROB » du 27 septembre 2019 au 30 octobre 2019

Après avoir pris connaissance des versions 2.01 « RUO » et « ROB », nous tenons à vous faire part de nos points de désaccords.

1) RUO

a. Augmentation du prix mensuel de la Fibre FTTH

Dans le but de favoriser la migration du cuivre vers la Fibre, nous estimons que le prix mensuel des Fibres FTTH ne devrait pas augmenter mais plutôt baisser.

Luxembourg Online souhaite rappeler que le coût de conversion d'un raccordement Fibre de P2MP vers P2P est très inférieur au coût d'installation d'une Fibre P2P dans la mesure où seuls les coûts du raccordement « Armoire de terminaison » (POP) sont à prendre en considération. Or Post Technologies a retenu un prix unique pour les deux cas de figure.

Nous estimons que le coût d'un raccordement Fibre devrait donc être une moyenne pondérée des coûts de raccordement P2P et de P2MP vers P2P.

b. VULA

Nous sommes surpris par le faible nombre d'adresses éligibles au service VULA. En effet, après étude du fichier fourni (Point2multi_routes.csv), il apparaît que parmi les adresses éligibles à la Fibre (hors adresses éligibles FTTH), seuls 60% (55.218 sur un total de 92.657 adresses Fibres Revente) seraient éligibles au service VULA.

2) ROB

a. Changements de profil

Nous avons constaté l'introduction de frais de changement de profil (Remote activation 10.79€). Nous estimons ces frais totalement infondés car ces changements devraient être automatisés.



De plus l'ensemble des changements de profil xDsl vers GPON est maintenant soumis à des frais "Requires on-site intervention", alors que, dans la plupart des cas, ces changements sont indiqués "Free of charge" dans la version actuelle de la ROB.
Exemple: Vdsl 30 vers Fix 100 GPON ou Flex 500/1000 GPON.

Le fait que la mensualité de plusieurs profils Bistream baisse ne peut en aucun cas être une explication ou une contrepartie de l'introduction de ces tarifs.

De plus ces frais sont en totale contradiction avec l'exigence de conversion des raccordements xDsl vers Fibre avec pénalités en cas de non-respect.

b. Frais d'installation

L'augmentation des frais d'installation avec présence du technicien (de 74.09 à 124.13) nous paraît totalement disproportionnée.

L'introduction d'une formule «One technician » est une bonne chose mais son prix devrait se situer en dessous du prix actuel d'installation avec technicien (74.09). Surtout l'introduction de cette formule ne peut en aucun impliquer une augmentation du prix de l'installation avec technicien.

De plus la formule « One technician » n'est éligible qu'aux produits Fibre ce qui implique donc que tous les raccordements «xDsl » se voient appliquer l'augmentation du tarif d'installation avec technicien.

Nous estimons, pour ce dernier point, que pour les adresses où la Fibre n'est pas éligible, les frais de la formule « One technician » devraient s'appliquer.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour toute autre information complémentaire et vous prions d'agréer l'expression de nos plus sincères salutations.



Paul Retter
Administrateur Délégué